

**24 avril 1999**

**Allocution à l'occasion du Conseil national du Parti Québécois**

Chères militantes,

Chers militants,

Chers amis,

Nous sommes enfin réunis pour faire le point sur notre action, un an, presque jour pour jour, avant notre grand congrès national de mai 2000. Depuis notre réélection de novembre dernier et notre dernière rencontre de janvier, le débat sur l'action et la place du Québec au Canada et dans le monde s'est élargi, a occupé de nouveaux champs d'intérêt. Il fut question d'union sociale, de diversité culturelle, de mondialisation. Il est heureux qu'après trois ans d'un dur labeur économique et financier qui a mobilisé nos énergies, notre discussion publique s'étende maintenant à d'autres aspects de la problématique québécoise. Y a-t-il cependant un même fil conducteur derrière chacun des aspects qui sont maintenant à l'avant-scène de nos débats? Je crois que oui. Ce qui est en cause dans chacun de ces débats, c'est le rapport de force du Québec. Un éditorialiste d'un grand quotidien écrivait la semaine dernière qu'il importait peu d'avoir droit de parole ici ou là dans les débats internationaux, car l'essentiel, ce sont, écrivait-il, « les rapports de force bruts que des pays peuvent créer ». C'est absolument vrai. C'est bien beau de parler, mais encore faut-il être écouté. Et rien n'améliore la qualité d'écoute autant qu'un bon rapport de force.

Par exemple, en tant que premier ministre, je me suis d'abord rendu dans la capitale mondiale des affaires, New York, il y a trois ans. Le Québec était alors en position de faiblesse. Avec leurs déficits records, les libéraux avaient détruit la crédibilité financière du Québec, avaient sapé notre rapport de force et nous avaient mis à la merci des prêteurs. Les libéraux avaient affaibli le Québec à un point tel que lorsque j'expliquais aux décideurs new-yorkais notre volonté de redresser la situation, je ne voyais que du scepticisme sur les visages. On écoutait nos arguments avec un air entendu. Disons que nous n'avions pas beaucoup de crédit, dans les deux sens du terme. Je me suis promis que jamais le Québec ne serait à nouveau dans une telle position de faiblesse. Il y a dix jours, je suis retourné à New York. La situation avait changé du tout au tout. Je n'avais pas besoin de convaincre les décideurs new-yorkais de quoi que ce soit. Je n'avais rien à leur demander, rien à leur prouver.

Pourquoi? Parce que pour la première fois en quarante ans, les Québécoises et les Québécois ont éliminé complètement et pour de bon leurs déficits. Parce que depuis quatre ans, nous avons non seulement atteint mais dépassé nos objectifs de redressement. Parce que, grâce à notre stratégie économique, la croissance de nos investissements est plus forte qu'ailleurs au Canada. Parce que notre croissance économique, cette année et l'an prochain, n'a rien à envier à celle de nos voisins. Parce que notre métropole, notre capitale, sont en train de s'imposer comme des carrefours de la nouvelle économie. Alors, que ce soit devant les décideurs économiques ou dans les locaux du Wall Street Journal, le Québec peut maintenant parler avec une nouvelle assurance. Nous pouvons dire ce que nous pensons de la diversité culturelle, de l'intégration des Amériques, et nous pouvons être écoutés, parce que nous avons retrouvé notre rapport de force et que nous continuons à le construire.

En rétablissant notre crédibilité, nous avons donc donné du poids à ce que nous avons à dire. On nous rétorque cependant que le Canada a un poids plus important que le Québec et que notre rapport de force est meilleur grâce à l'unité de vues que le Canada peut faire jouer aux grandes tables de négociation. Si le Canada était un pays unitaire avec une seule langue, une seule culture, un seul peuple, ce serait sans doute vrai. Mais pour prendre l'exemple du débat sur la diversité culturelle, je crois qu'il n'existe qu'un seul gouvernement au monde qui pense que le Québec n'a pas une contribution originale à apporter à ce débat, c'est le gouvernement du Canada. Un peu partout au monde on sait, aujourd'hui, qu'il y a au Québec un peuple qui a la caractéristique de vivre en français sur un continent anglophone, et dont la production culturelle est riche et dynamique.

Pour toutes les petites nations, souveraines et non souveraines, qui craignent le nivellement culturel, l'expérience québécoise peut être une référence – c'est ce que nous disent entre autres nos amis catalans et belges, c'est ce que disent maintenant des intellectuels français. En Écosse ou au pays de Galles, comme dans les débats aux États-Unis sur la langue officielle, le Québec est un symbole, parfois positif, parfois négatif, mais le fait est que le Québec existe au monde comme une expérience singulière. Même le premier ministre chinois, Monsieur Zhu Rongji, est conscient du cas québécois, comme il l'a prouvé la semaine dernière à Ottawa. Alors il est un peu surprenant que dans des forums internationaux où la diversité culturelle est discutée, apparaissent des représentants fédéraux, anglophones ou francophones, mais qui affirment parler au nom d'une nébuleuse « culture canadienne unique et multiculturelle ». L'exemple québécois, l'expérience québécoise, l'expertise québécoise ne font pas partie de leurs discours, de leur vocabulaire ni de leurs propositions. Je soumets bien respectueusement que lorsque Mme Sheila Copps se promène dans le monde en faisant semblant de parler au nom de la culture canadienne unique et multiculturelle, elle souffre d'un très sérieux problème de crédibilité.

Nier l'évidence de l'existence d'une culture québécoise, ce n'est jamais très solide. On ne voit pas très bien où est son rapport de force. Nous proposons au contraire de renforcer le rapport de force et la crédibilité du message du Québec et du Canada. Comme je l'ai rappelé à Paris le mois dernier, il existe au Canada une culture canadienne anglaise, c'est indubitable : de grands auteurs, de grands peintres, de grands cinéastes, des chanteurs et des auteurs.

J'étais à Terre-Neuve récemment pour souligner le cinquantième anniversaire du principe démocratique du 50 % plus un. Nous avons assisté à un excellent spectacle culturel, et on ne pouvait pas se tromper : ce n'était pas un spectacle des États-Unis, ce n'était pas de la culture québécoise, mais c'était une remarquable démonstration de culture canadienne-anglaise. Il y a au Canada des cultures amérindiennes. Il y a aussi une culture acadienne, mais le premier ministre du Nouveau-Brunswick a décidé de déléguer au fédéral la défense de sa culture, c'est son affaire. Il faut respecter son désir. Il me semble que la cause de la diversité culturelle serait renforcée sur la scène internationale s'il y avait, ensemble, un représentant du gouvernement canadien parlant principalement au nom de la culture canadienne-anglaise, et un représentant du Québec parlant au nom de la culture québécoise. Là, on serait dans le réel. Là, le rapport de force du Canada et du Québec serait additionné au lieu d'être gaspillé. Et au lieu de nier sa propre diversité culturelle en refusant un siège au Québec, le Canada ferait preuve de logique en illustrant la réelle diversité culturelle qui existe au nord des États-Unis : deux cultures principales avec leurs caractéristiques, deux cultures qui se respectent mutuellement et qui mènent un combat

conjoint pour la diversité culturelle. En refusant notre offre, le Canada affaiblit son rapport de force et le nôtre. Sa stratégie confine d'ailleurs à la mesquinerie. Il y a deux ans, au Sommet de Hanoï, j'avais présenté au premier ministre Chrétien un projet commun, sur la question de la diversité culturelle. Je lui proposais que nos deux gouvernements, avec la Francophonie, organisent à Québec une conférence où seraient représentés les gouvernements francophones et ceux des pays latins pour discuter de la diversité culturelle.

Notre objectif était d'agir de concert pour élargir la coalition des pays qui appuient le principe de cette diversité. Monsieur Chrétien a refusé notre proposition. Sa vraie réponse est arrivée six mois plus tard, quand son gouvernement a organisé sa propre conférence internationale sur la diversité culturelle, en prenant soin d'interdire au Québec d'y avoir le droit de parole. Le Québec voulait que ce débat se fasse via la Francophonie, où nous avons droit de parole. Ottawa veut que ce débat se fasse ailleurs, là où le Québec n'a pas droit de parole. Une seconde réunion de ce réseau international de la culture va se tenir en septembre au Mexique et, malgré nos demandes, nous ne savons toujours pas si nous y aurons la liberté de parole. Le débat informel sur la diversité culturelle va se dérouler dans plusieurs sortes de forums.

Le Québec a l'intention d'y être présent et actif aussi souvent que possible. Le débat formel, lui, va se dérouler dans deux enceintes. Le débat politique se fera à l'UNESCO, et cet organisme prend désormais une importance qu'il n'avait pas auparavant. Le débat économique, c'est-à-dire la rédaction de clauses commerciales protégeant la diversité culturelle, va se dérouler à l'Organisation mondiale du commerce. Nous pensons qu'il est de l'intérêt du Québec et du Canada qu'une place soit faite au Québec dans ces deux enceintes.

Nous sommes prêts à discuter de l'aménagement de cette place, du fonctionnement que nous pourrions inventer ensemble. Louise Beaudoin a écrit à son homologue fédéral à ce sujet, mais pour l'instant elle se heurte à un refus. À l'UNESCO, déjà, d'autres États, comme la Belgique et l'Allemagne, acceptent de céder leur siège aux Wallons, aux Flamands et aux Bavaois qui ont autorité en la matière. Le Canada, lui, pense que les Québécois ont moins de droits que les Wallons ou les Bavaois. Nous pensons que ce refus ne peut pas tenir, car il gaspille notre rapport de force et n'est pas dans l'intérêt de la cause de la diversité culturelle. Parlons maintenant du rapport de force du Québec en Amérique du Nord et dans les Amériques. On nous dit : face aux États-Unis, le Québec ne fait pas le poids, il a besoin du Canada. C'est un vrai sujet de discussion, un sujet de realpolitik. Le Québec a joué un rôle central dans la réalisation du traité de libre-échange avec les États-Unis et dans l'ALENA. Le secrétaire américain au Commerce le reconnaît, lui qui a affirmé à Montréal que l'ALENA, et je cite, « n'aurait jamais été réalisé sans les efforts incessants et l'appui public du peuple et du gouvernement du Québec en faveur du libre-échange ». Il faut donc conclure que si le Québec a joué un rôle déterminant dans la réalisation de l'ALENA, il jouit d'une force réelle dans les changements internationaux. Il y a lieu d'utiliser au maximum cette force positive, constructive.

Il y a plusieurs façons de mesurer un rapport de force, notamment en matière de défense. Mais puisque le Québec n'a pas d'armée, parlons en termes de rapports économiques stricts. Les États-Unis font du commerce avec environ 185 pays. Dans cette liste, le Québec ne fait pas seulement partie des 100 partenaires les plus importants. Il ne fait pas seulement partie des 50 partenaires les plus importants. Pas seulement des 20 partenaires les plus importants. Le Québec est le sixième partenaire commercial le plus important des États-

Unis. C'est dire que 179 pays ont moins d'importance économique, ont moins de rapport de force économique envers les États-Unis que le Québec. C'est pas mal, comme poids.

Concrètement, pas moins de 250 000 emplois aux États-Unis dépendent des ventes sur le marché québécois, et les entreprises québécoises emploient directement 60 000 citoyens aux États-Unis. Il ne fait aucun doute que la plupart des Québécois ne sont pas conscients de cette force, comme très peu d'Américains. Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas de prolongement politique à cette force économique, parce que le Québec n'est pas souverain. Parce que le Québec ne parle pas de sa propre voix, ce rapport de force est gaspillé. Le gouvernement canadien travaille d'ailleurs très fort pour empêcher le Québec de donner un prolongement politique à sa force économique. Les États-Unis sont désormais, et de loin, le premier partenaire économique du Québec. Pourtant, on le sait, le gouvernement canadien mène toujours un combat acharné pour que le Québec ne puisse pas poster en permanence un seul diplomate dans la capitale américaine. Ottawa tolère que Québec y ait un bureau de tourisme, mais suit à la trace la moindre personne qui irait dire du bien du Québec politique, culturel ou économique à Washington.

Bref, nous sommes le sixième partenaire économique en importance des États-Unis, qui sont notre premier partenaire à nous, mais nous n'avons pas droit à une représentation institutionnelle. Donc nous n'avons pas le droit d'aller parler nous-mêmes, quotidiennement, dans la capitale américaine, à nos premiers clients et nos premiers fournisseurs. Nous ne pouvons pas influencer leurs décisions, promouvoir nos positions, expliquer notre réalité. Il nous est interdit d'exercer notre rapport de force. Songeons un instant à ce qui se passerait au sein de l'ALENA si les États-Unis décidaient de renégocier l'accord en leur faveur. En ce moment, ils devraient se réunir avec deux pays : leur premier partenaire, le Canada, et leur second, le Mexique. Si le Québec était souverain, Washington devrait négocier avec trois pays au lieu de deux. Le Canada, qui serait encore son premier partenaire commercial, le Mexique, son deuxième, et le Québec, son sixième.

Chaque fois que le Canada et le Québec auront des positions convergentes – comme ce devrait être souvent le cas, notamment en matière de diversité culturelle -, le rapport de force serait augmenté, pas diminué. La présence d'un Québec souverain permettrait de mobiliser le rapport de force économique du Québec, qui est en ce moment gaspillé par le Canada. C'est encore plus vrai à l'échelle des Amériques. Depuis le début, le Québec s'intéresse à l'étape qui suit celle de l'ALENA, c'est-à-dire le processus d'intégration des Amériques. En termes de rapport de force brut, parmi les 35 économies des Amériques, le Québec est la sixième en importance. 29 pays des Amériques sur 35 ont moins de rapport de force que nous. C'est pas mal, à une table de 35, quand vous êtes le sixième en importance. De plus, nous sommes intéressés par les aspects civils et politiques de l'intégration des Amériques.

C'est pourquoi notre Assemblée nationale a réuni en 1997, à Québec, avec la collaboration du Parlement fédéral, la première Conférence des parlementaires des Amériques. J'étais invité, comme Monsieur Chrétien, à y prendre la parole. L'objectif était d'élargir le débat sur les Amériques et de faire participer les élus des Parlements centraux mais aussi ceux des Parlements des États et des provinces qui auront des décisions pratiques à prendre dans le processus d'intégration. La conférence fut un grand succès, et les participants ont décidé de répéter l'expérience. Le Québec joue un rôle de leadership dans cette organisation. Quelle fut la réaction d'Ottawa? Puisque le Québec a trouvé une façon de dialoguer avec les

Amériques, Ottawa a décidé d'œuvrer pour nuire à cette organisation de parlementaires. Le Parlement fédéral s'est retiré de la COPA et travaille à mousser à la place une organisation parlementaire concurrente qui a la caractéristique d'exclure les Parlements non souverains, comme celui du Québec. Non seulement le Canada fait-il écran au Québec dans les organismes existants pour l'empêcher d'avoir prise directe sur la mondialisation, mais, en plus, comme dans le cas de la diversité culturelle et des parlementaires d'Amérique, il travaille activement pour fermer les portes que le Québec tente de s'ouvrir sur le monde.

Parlons maintenant du rapport de force du Québec au sein même du Canada. Ce n'est pas un tableau réjouissant. D'abord, en termes démographiques, la force du Québec régresse. Au moment de la Confédération, nous comptions pour le tiers des citoyens du Canada. Au tournant du siècle, nous avons franchi, en descendant, le cap du 30 %. Puis, ces dernières années, nous sommes tombés à moins de 25 %. Les démographes nous disent que nous serons moins de 20 % d'ici quelques décennies. Mais le gouvernement fédéral et les autres provinces ont décidé cette année de prendre de l'avance. Ils ont décidé que le poids du Québec au sein du Canada, que son rapport de force ne serait pas de 25 ou de 20 %, mais de zéro pour cent. Le débat sur l'Union sociale a été sans doute l'un des plus pitoyables exemples de l'histoire des relations entre le Québec et le Canada. Dans une volte-face qui ne faisait pas la part belle aux principes et aux droits, les neuf autres provinces se sont entendues pour donner au fédéral le droit d'intervenir directement dans tous les programmes sociaux. Le gouvernement du Québec était contre. L'opposition officielle du Québec était contre. L'ADQ était contre. La grande majorité des députés québécois aux Communes était contre. Mais voilà, désormais, pour Ottawa et le Canada anglais, le Québec ne compte pas. Même lorsque le Québec est unanime, ça ne compte pas. C'est zéro.

L'organisation politique interne actuelle du Canada gaspille l'intégralité du rapport de force du Québec. C'est vrai pour les bourses du millénaire, pour les jeunes contrevenants, même pour nos ententes avec les nations autochtones. Au fond, le Canada nous dit : si vous voulez utiliser votre rapport de force, il n'y a qu'une chose à faire, la souveraineté. Et c'est ce que nous pensons tous, dans cette salle. Et c'est pourquoi nous avons sollicité et obtenu le mandat de réunir les conditions d'un référendum gagnant sur la souveraineté.

Nous sommes lucides et nous constatons que, pour l'instant, une majorité de Québécois ne sont pas convaincus de la nécessité de tenir un référendum sur la souveraineté. C'est pourquoi nous voulons mettre sur pied un Fonds de promotion de la souveraineté pour appuyer nos actions de pédagogie souverainiste au niveau national. Et c'est pourquoi, le 30 janvier dernier, j'ai demandé que les souverainistes entreprennent un grand brassage d'idées, à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti Québécois. J'ai comme l'impression que mon appel a été entendu. Comme promis, au Parti Québécois, nous avons mis sur pied un comité de réflexion et d'action stratégique sur la souveraineté du Québec. Son mandat est de bien situer la souveraineté du Québec dans la modernité et la mondialisation, en dégagant les nouvelles réalités qui la rendent plus que jamais nécessaire. Il doit notamment travailler sur des projets d'argumentaires et des outils de promotion, des activités de réflexion et d'action, des moyens de susciter le débat et de contribuer au plan d'action pour la souveraineté.

Depuis sa mise sur pied, des sous-comités sont à l'œuvre pour réfléchir à la problématique particulière à certaines régions et suggérer des pistes d'action. Nous avons amorcé des

travaux pour mieux saisir les tendances de l'opinion publique, des outils de promotion sont en phase de conception. L'exécutif national a porté un soin particulier à la composition du comité, pour qu'il puisse intégrer la participation de représentants de nos instances et qu'il soit ouvert à nos alliés et partenaires. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous présenter ses membres, je leur demanderais de se lever à mesure, et nous les remercierons ensemble, lorsque j'en aurai terminé la liste.

Le comité est présidé par un de nos plus solides militants, malheureusement retenu en Europe aujourd'hui, Bernard Landry. Du Conseil exécutif national du Parti Québécois, on trouve, par ordre alphabétique : Fabien Béchar, Gilles Grenier, Marilyse Lapierre, Carmen Sabag-Vaillancourt. Parmi les présidents régionaux, on trouve Maxime Barakat, Mario Beaulieu, Angèle Bélanger, Céline Dostie, Gilles Gaumont et Denis Ménard. Parmi les jeunes, on trouve Isabelle Bouchard et Jean-Hertel Lemieux. De l'aile parlementaire, on compte Manon Blanchet, Jocelyne Caron, François Gendron et David Payne. Des membres du Comité des priorités, on trouve Louise Harel, Diane Lemieux et Pauline Marois. Du Conseil des ministres, on trouve aussi Louise Beaudoin, Paul Bégin, Joseph Facal et Robert Perreault.

Nous avons invité, comme je l'ai indiqué, des gens de l'extérieur du Parti Québécois. Deux représentants du Bloc Québécois : Pierre Brien et Bernard Bigras, et des représentants des partenaires pour la souveraineté. Pour la Société Saint-Jean-Baptiste, Guy Bouthillier; pour les Intellectuels pour la souveraineté, Richard Gervais; pour le Mouvement national des Québécois, Louise Paquet, et pour Génération Québec, Nathalie Tremblay. Je vous demanderais de les applaudir tous.

Évidemment, lorsqu'on demande un grand débat d'idées, il arrive que des idées inattendues nous soient présentées. Un des membres du comité, Guy Bouthillier, a publié cette semaine avec trois collègues un texte où il propose une stratégie alternative vers la souveraineté. Nous sommes un parti de débats et d'idées et nous ne souffrons d'aucune timidité lorsque vient le temps de confronter nos approches, entre nous ou avec nos partenaires. Je crois cependant que nous devons affirmer aujourd'hui notre conviction que seule la souveraineté permettra aux Québécoises et aux Québécois de sortir de l'impasse politique canadienne.

Les considérations stratégiques sont bien sûr essentielles en politique. Cependant, en tout respect pour nos amis souverainistes qui formulent ces propositions, il faut se garder de stratégies lourdes et compliquées dans lesquelles on risquerait fort de perdre les Québécois, plutôt que de leur ouvrir une voie vers la souveraineté. Vous avez pu le constater tout à l'heure, notre comité de réflexion et d'action stratégique est formé de militants et d'élus articulés et aguerris qui peuvent distinguer l'essentiel de l'accessoire et qui savent trouver le rapport de force là où il est vraiment. Il me semble, par conséquent, que ce comité a toute la latitude voulue pour entendre les propositions diverses qui se font en ce moment et leur faire passer le test du débat et de la contradiction.

Finalement, j'aimerais aborder la question du rapport de force d'un autre angle, en disant que ce qui donne au Québec sa force, c'est sa cohésion interne. On pourra tenir tous les débats que l'on veut sur la question de l'identité ou de l'appartenance des Québécois, le fait est que le Québec a depuis plusieurs décennies la volonté de construire ici une société ouverte dont la langue officielle et commune est le français. Ce qui compte, ce ne sont pas les paroles

qu'on prononce, mais les gestes qu'on pose pour qu'au-delà des origines, chaque Québécoise sache qu'elle est ici chez elle, que chaque Québécois sache qu'il est ici chez lui.

Des gestes qui visent à rassembler, à faire vivre une expérience commune, qui font une place au Québec de tous les horizons, dans tous les domaines. C'est le grand projet de la Charte de la langue française, notamment dans sa volonté de scolariser ensemble les Québécois venus des quatre coins du globe. C'est pourquoi, l'an dernier, Pauline Marois a établi les commissions scolaires linguistiques, pour faire un pas de plus dans une organisation scolaire qui insiste sur ce qui nous rapproche les uns des autres. Le débat qu'engage François Legault sur la place de la religion à l'école vise aussi à trouver la meilleure façon de rassembler les jeunes Québécois, au-delà de leur appartenance religieuse. Dans le même esprit, Robert Perreault, en février, a annoncé un programme d'échange et de rapprochement entre les jeunes de divers milieux de Montréal et du reste du Québec. Linda Goupil a annoncé, au début du mois, la nomination de madame la juge Westmoreland-Traoré, qui devient ainsi la première juge noire au Québec. Les gestes comptent. Lorsque nous présentons le Québec à l'étranger, comme lors de la Saison du Québec à Paris et au Salon du livre, nous comptons parmi nos auteurs Dany Laferrière, Neil Bissoundath, Ying Chen.

La culture et l'image francophone du Québec est en train de s'enrichir de sa diversité. Avant-hier, Jacques Léonard, Robert Perreault et Guy Julien ont annoncé que, pour la première fois de notre histoire, cet été, 1 000 des 4 000 emplois d'étudiants du gouvernement du Québec seront occupés par des jeunes provenant des communautés culturelles, de la minorité anglophone et des autochtones. Cela sera réalisé en augmentant le nombre d'emplois d'été pour étudiants. Dans quelques semaines, nous annoncerons comment nous comptons augmenter significativement le nombre d'employés de la fonction publique du Québec qui sont issus de la diversité québécoise. Dans deux mois, nous célébrerons la Fête nationale des Québécois.

Depuis 1977, nous avons fait le choix, au Québec, de faire de cette fête un rassemblement des Québécoises et des Québécois de toutes origines et nous poursuivons dans cette voie. Nous posons des gestes aussi pour assurer chaque citoyen du Québec de la qualité et de l'intégrité de la démocratie québécoise et du droit de vote. Le débat qui nous anime sur l'identification de l'électeur reflète cette préoccupation. Guy Chevrette a fait un grand pas en avant en déposant le projet de loi 1. L'objectif est de faire en sorte que la personne qui se présente pour voter est bien celle inscrite sur la liste électorale, mais il faut également s'assurer que les personnes inscrites ont effectivement le droit de vote. L'instauration de la liste électorale permanente et le croisement des fichiers avec la Régie de l'assurance-maladie ont révélé bon nombre d'imperfections dans les inscriptions – notamment parce que le processus requiert une correspondance parfaite dans l'orthographe des noms.

La révision effectuée avant la dernière élection a permis de réduire très considérablement ces imperfections. Je crois que nous pouvons faire mieux encore. Le Comité du parti sur la réforme électorale continue d'étudier des mesures supplémentaires, et le ministre poursuit ses consultations. L'idée d'une carte d'électeur avec photo et adresse a été évoquée. Il faut cependant savoir qu'il y a, au Québec, 90 000 déménagements par année. Sur un mandat électoral de quatre ans, les changements d'adresse se comptent par millions. Un scrutin déclenché peu après la saison estivale nécessiterait l'émission d'un nombre spectaculaire de nouvelles cartes en début de campagne électorale. Les jeunes moins habitués ou

intéressés au processus électoral, les travailleurs, les aînés, ne seraient-ils pas rebutés par une telle démarche? Une carte d'électeur, même sans photo, soulève également des difficultés. Utilisée seulement au moment du scrutin, ne serait-elle pas souvent égarée par un bon nombre de nos citoyens? Lorsqu'on étudie ces hypothèses, il faut se demander si l'accumulation de démarches risque de faire en sorte que nos taux de participation, parmi les plus élevés au monde, chutent à des niveaux beaucoup moins enviables.

Il nous semble que d'autres solutions doivent être trouvées, d'une part pour bien établir le droit de vote, dans une amélioration de la qualité de la liste permanente, en empruntant peut-être certaines pratiques suggérées en janvier par Montréal-Ville-Marie et utilisées par le gouvernement fédéral et en étudiant la proposition de registre des adresses de Robert Perreault. D'autre part, pour permettre une meilleure identification de l'électeur au moment du vote, on pourrait améliorer les critères d'attribution des cartes d'identification existantes, en raccourcissant par exemple à 3 ou 4 ans la période de validité de la carte d'assurance-maladie. Le gouvernement se doit d'examiner toutes les propositions susceptibles d'améliorer le processus électoral. Les prochaines semaines et les prochains mois nous tiendront fort occupés. En plus de résister à l'offensive fédérale, d'assurer le rayonnement du Québec, de continuer à gérer efficacement et sainement l'État québécois, nous travaillerons à améliorer la démocratie québécoise en nous assurant du respect du principe voulant qu'un électeur puisse exercer une fois, mais... une seule fois, son droit fondamental de voter.

Nous avons toutes les raisons d'aborder l'avenir avec confiance. Tout au long des dernières années, des oiseaux de malheur pensaient que notre société se lézarderait devant les sacrifices qui lui étaient demandés. Pourtant, nous avons réussi, grâce aux formidables efforts consentis par toutes les Québécoises et tous les Québécois. Il faut dorénavant concentrer nos énergies vers d'autres objectifs : la conclusion d'une entente satisfaisante avec nos employés du secteur public et parapublic, la réussite du Sommet du Québec et de la jeunesse, la réduction du fardeau fiscal de nos citoyens. Concentrer aussi nos énergies sur la promotion de la souveraineté.

Ensemble comme Québécoises et comme Québécois, nous avons fait la preuve que nous étions déterminés, tenaces, solidaires. Lorsque viendra l'heure de choisir notre avenir politique, ces qualités seront pour nous le meilleur gage de succès.

Merci